



**COMPTE RENDU  
CINQUIEME REUNION  
-RESEAU AUTISME INTER ETABLISSEMENTS DU BAS-RHIN-  
Du 15 janvier 2009**

Après un tour de table de présentation, la proposition d'une seule réunion inter-établissements en début d'année a été validée par l'ensemble des professionnels présents.

Le Centre de Ressources Autisme (pôle Adultes 67) évoque la mise en place du réseau Articulation Sanitaire et Médico-social (ASMS) débuté en 2008 pour connaître l'avis des participants sur son déroulement.

Il apparaît que la mise en place d'un référentiel pour la prise en charge des personnes autistes adultes s'avère être nécessaire. Dans un premier temps, il permettrait de visualiser l'organisation d'un parcours, dans un second temps, il permettrait d'améliorer les étapes de transitions entre les équipes du sanitaire et du médico-social. A ce jour, il n'existe pas de document commun aux deux dispositifs. Dans ce référentiel, il faudra tenir compte des aléas du terrain. L'idée est de réfléchir aux étapes qui manquent entre l'hospitalisation et l'accueil en structure médico-sociale. L'objectif de ce travail est de comprendre les enjeux pour les 2 dispositifs et de tendre vers une harmonisation des relais.

Une invitation au réseau ASMS a été envoyée à tous, afin de constituer des groupes de travail, nous proposons d'envoyer ces invitations uniquement aux personnes inscrites dans les différents groupes.

**Projet 2009**

Les Besoins en formation en rapport à l'autisme :

Le CRA demande si une reconduite de la formation AAPEP est souhaitée par les représentants des différentes structures médico-sociales du Bas-Rhin ici présentes.

Elle contribuerait à permettre à plus d'éducateurs et de psychologues d'y participer.

Les établissements soulignent que la formation « rapport au corps » organisée par le CRA en 2008 a démontré que la transmission du savoir acquis n'est pas toujours évident, entre autre, en raison de l'important turn-over que connaissent les institutions. C'est pourquoi la reconduite des formations s'avèrent souvent pertinentes.



Dans le cadre de la formation de son équipe, le CRA informe qu'il organise une formation intitulée : « **Evaluation fonctionnelle du comportement** » au sein de l'EPSAN les 26, 27 et 28 février 2009.

De quoi s'agit-il ?

Cette formation aborde la question de la démarche à mettre en oeuvre en présence de « comportements-problèmes » souvent présentés par les personnes autistes adultes. L'évaluation fonctionnelle des comportements s'adresse aux personnes autistes sans langage ou avec un langage restreint. Il s'appuie sur un travail d'observation par le biais d'une « grille de repérage » qui circonscrit les facteurs (biologiques, environnementaux, somatiques, leur fréquence, durée...) qui peuvent expliquer les changements de comportements ou tout simplement la présence de comportements-problèmes. Cet outil est intéressant du fait qu'il est utilisable par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire qui accompagne la personne autiste en question.

Pour un schéma d'éléments déclencheur, le type de réponses apporté par l'équipe sera répertorié comme d'ailleurs les résultats obtenus. En effet, il arrive parfois que la réponse apportée renforce le trouble du comportement quand l'origine de celui-ci n'a pas été bien repérée.

Cette démarche qui axe l'analyse sur ce qui se passe en amont du comportement beaucoup plus que sur la réponse apportée, permet très souvent d'éviter les incohérences dans l'accompagnement.

Le CRA précise qu'en terme de formation concernant l'autisme, il peut être tout à fait le vecteur et l'organisateur par rapport à un organisme de formation.

La demande des établissements :

La première demande de la part des établissements concerne la reconduite éventuelle de la formation concernant l'AAPEP puis dans un deuxième temps celle de l'évaluation fonctionnelle du comportement.

Ensuite, la formation « rapport au corps » fait également partie des demandes émises par les structures.

Les représentants de la fondation Adèle de Glaubitz (Still) précisent qu'ils sont actuellement engagés dans la mise en place de l'outil l'AAPEP. Cette mise en oeuvre se fait lentement et s'avère être chronophage puisqu'une adaptation plus spécifique aux personnes autistes non-voyantes est nécessaire.

A l'issue de la réunion, plusieurs structures souhaitent envoyer un de leur représentant pour bénéficier de la formation «évaluation fonctionnelle du comportement » de février 2009.

Le CRA accepte d'accueillir les représentants des structures en qualité d'invités à participer à la formation mais souhaite que les personnes présentes s'engagent également au niveau du réseau ASMS, souhait accepté à l'unanimité.

La prochaine réunion du réseau Inter-Etablissements aura lieu **le 25 mars 2010 à 14 heures à l'EPSAN site de Brumath.**